

ADDENDUM au 29/04/2026

Principales conditions tarifaires en vigueur à partir du 29/04/2026.

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 01/03/2026.

Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre EKO à partir du 29/04/2026 et l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour.

20 26

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien.

Principales conditions tarifaires
en vigueur au 1^{er} mars 2026.

Tarif TTC lorsque la TVA est applicable.



FRANCHE-COMTÉ

BON À SAVOIR

- **Services bancaires de base** : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse.
- Les prestations identifiées par ce symbole sont **les services inclus dans le Compte à Composer** (selon module souscrit).
- ◆ Les prestations identifiées par ce symbole sont **les prestations de base mentionnées** par l'article D312-5 du Code monétaire et financier.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS ⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

LES TARIFS CI-DESSOUS SONT HORS OFFRE GROUPÉE DE SERVICES (PACKAGE) ET HORS PROMOTION OU TARIF SPÉCIFIQUE À UNE PARTIE DE LA CLIENTÈLE

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
> Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS)	GRATUIT ⁽²⁾
> Abonnement à des produits offrant des alertes par SMS sur la situation du compte	1,35 €/mois 16,20 €/an
> Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) ⁽³⁾	47,50 €/an
> Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) ⁽³⁾	45,00 €/an
> Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) ⁽³⁾	36,70 €/an
> Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	2 retraits gratuits/mois 1,00 € à compter du 3 ^e
• Avec « L'Autre Carte »	1,00 € à partir du 1 ^{er} retrait
• Avec Gold, Visa Premier, World Elite ou Infinite	GRATUIT
> Virement émis sur l'Espace Économique Européen (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : 4,20 €/opération Sur Internet : GRATUIT
> Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
> Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
> Courrier d'information 1^{er} prélèvement	GRATUIT
> Commission d'intervention	8,00 €/opération Plafond journalier 8,00 € Plafond mensuel 80,00 €
> Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (SécuriCompte)	2,05 €/mois par compte 24,60 €/an par compte
> Tenue de compte	1,50 €/mois 18,00 €/an

(1) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet : www.credit-agricole.fr/ca-franchecomte

(2) Hors coût de votre fournisseur d'accès Internet ou opérateur téléphonique.

(3) **Cartes de débit** : sont considérées comme des cartes de débit :

- les cartes à débit immédiat

- les cartes à autorisation systématique

Les opérations de paiement sont débitées dans un délai maximal de 48 heures.

- les cartes à débit différé, qui portent désormais la mention « crédit »

Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

SOMMAIRE

p. 3

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

p. 6

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE DE DÉPÔTS

- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence

p. 8

BANQUE À DISTANCE

- Internet et téléphone mobile
- Alerte SMS ou E-mail
- Téléphone avec Filvert service vocal

p. 9

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Les cartes
- Virements
- Prélèvements/TIP SEPA
- Chèques

p. 13

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

- Offres Prestige, Premium, Essentiel,
- Offres EKO
- Offres EKO by CA
- Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière
- Les Comptes Services
- Le Compte à Composer

p. 21

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incidents de paiement

p. 23

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

- Découvert en compte
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers - frais de dossier
- Cautionnements bancaires
- Autres opérations liées aux crédits

p. 25

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- Épargne bancaire
- Placements financiers

SOMMAIRE

p. 27

SPÉCIAL JEUNES

- Moyens de paiement
- Autres opérations sur moyens de paiement
- Cartes qui ne sont plus commercialisées
- Offres groupées de services
- Irrégularités et incidents
- Crédits et découverts
- Services de banque à distance
- Épargne et placements financiers
- Ordres de bourse

p. 29

SPÉCIAL TRAVAILLEURS FRONTALIERS

- Rapatriement de salaire
- Change
- Banque au quotidien

p. 31

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

- Paiements par carte
- Retraits par carte
- Virements
- Chèques
- Le change
- Divers

p. 34

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

- Assurances pour vous et vos proches
- Assurances pour vos biens
- Assurances de la banque au quotidien
- Assurance pour vous protéger au quotidien
- Assurance Emprunteur

p. 36

SUCCESSION

p. 37

AUTRES SERVICES

- Mon Sécuricoffre+
- Magazines

p. 38

RÉSOLUDRE UN LITIGE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE DE DÉPÔTS

1. OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

> ■ ● ■ Ouverture de compte	GRATUIT
> ■ ● ■ Clôture/Transfert de compte de dépôts	GRATUIT
> Désolidarisation du compte-joint	GRATUIT
> Service d'aide à la mobilité/changement de domiciliation bancaire	GRATUIT
> ■ Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) ⁽¹⁾	GRATUIT

2. RELEVÉS DE COMPTE

> ● ■ ● Relevé mensuel	GRATUIT
> Autres périodicités	
• Journalier	1,28 €/relevé
• Décadaire (3/mois)	3,80 €/mois 45,60 €/an
• Quinzaine (2/mois)	2,30 €/mois 27,60 €/an
> Réédition d'un relevé de compte papier	8,85 €/relevé
> Relevé récapitulatif de frais annuels	GRATUIT
> ● Relevé global des avoirs	5,65 €/trimestre 22,60 €/an
> Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT
> E-relevé (toutes périodicités) ⁽²⁾	GRATUIT

3. TENUE DE COMPTE

> ● ■ ● Frais de tenue de compte actif	1,50 €/mois 18,00 €/an
> ■ ● ■ Frais de gestion de compte en inactivité ⁽³⁾	30,00 € maxi/an
> Délivrance de BIC/IBAN	GRATUIT

4. SERVICES EN AGENCE

> Mise en place d'une procuration	GRATUIT
> Édition d'un RIB	GRATUIT
> Modification de l'intitulé d'un compte	GRATUIT
> Modification d'adresse	GRATUIT
> Recherche simple	16,20 €/document

(1) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France, dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier, bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

(2) Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole en Ligne », à la rubrique e-Documents.

(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30,00 € et du solde.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE DE DÉPÔTS

> Recherche complexe	NOUS CONSULTER
> Recherche sur relevés de compte	23,00 €/tranche de 5 relevés
> Photocopie de remise	16,20 €/chèque remis
> ●●● Retrait d'espèces dans votre agence (carte de dépannage)	3,50 €
> Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	GRATUIT
> ●●● Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque (commande de fonds) - Monnaie ou commande > 2 000 €	5 retraits gratuits/mois 5,00 €/retrait à partir du 6 ^e dans le mois
> ●●● Versement en espèces (hors automate de dépôts valorisé)	10 versements gratuits/mois à partir du 11 ^e : Si versement > ou = à 10,00 € • 0,10 % du montant Si versement < à 10,00 € • 5,00 €/versement
> Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse Régionale	24,30 €
> Frais de location de coffre-fort (selon volume & valeurs assurées)	de 111,60 € à 574,20 €/an
> Paiement d'un chèque	GRATUIT
> ●●● Remise de chèque(s)	GRATUIT

BANQUE À DISTANCE

1. INTERNET ET TÉLÉPHONE MOBILE

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹⁾

> Consultation des comptes sur Internet, mobile, serveur vocal

GRATUIT

> Service d'agrégation de comptes ⁽²⁾ :

Information sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques

GRATUIT

> Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

• Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-franchecombe

• Nos applications mobiles :

- Ma Banque ⁽³⁾

• Gestion bancaire

• Wero ⁽⁴⁾ : service de transfert d'argent via numéro de portable ou e-mail, réseau européen

- Paiement Mobile pour le paiement par smartphone des téléphones Android

TÉLÉCHARGEMENT
ET ACCÈS GRATUITS

2. ALERTES SMS OU E-MAIL

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte

> Alerte SMS Solde débiteur et rejets d'opérations

GRATUIT

> ● Mini-relevés (2 messages maxi/semaine)

1,35 €/mois

16,20 €/an

> ● Alerte écopage (placement automatisé des excédents de trésorerie)

0,35 €/alerte

> ● Alerte temps réel de gestion

0,80 €/alerte

> ● Alerte achat à distance

0,80 €/alerte

> ● Alerte solde disponible

0,35 €/alerte

> ● Alerte essentielle : solde débiteur

0,75 €/alerte

> ● Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement

0,35 €/alerte

> ● Alerte souplesse du découvert

0,35 €/alerte

3. TÉLÉPHONE AVEC FILVERT SERVICE VOCAL

Consultation des comptes par téléphone n° 03 66 33 63 36

> Par appel

GRATUIT

> Coût de la communication

SELON OPÉRATEUR

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès Internet ou opérateur téléphonique.

(2) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

(3) L'utilisation de l'application nécessite la détention préalable d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

(4) Offre soumise à conditions réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisés. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500 € par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

1. LES CARTES

(La 2^e carte sur un même compte est à moitié prix, la réduction s'appliquant sur la cotisation la moins chère des deux) ⁽¹⁾

Cotisation annuelle des cartes - Cartes de paiement et de retrait ⁽¹⁾ Paiement sans contact

CATÉGORIE DE CARTE

DÉBIT IMMÉDIAT

DÉBIT DIFFÉRÉ

> Fourniture d'une carte de débit (à autorisation systématique)

- Carte Libre Service Agence (uniquement retrait à votre agence)	GRATUIT	-
- Carte Libre Service Bancaire (uniquement retrait distributeur Crédit Agricole)	13,30 €	-
- L'Autre Carte, L'Autre Carte Majeur protégé	18,95 €	-

> Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)

- Maestro ⁽¹⁾ (n'est plus commercialisée)	36,70 €	-
- Mastercard à autorisation systématique (débit immédiat) ⁽¹⁾	36,70 €	-
- Mastercard Eko ⁽¹⁾	35,00 €	-

> Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)

- Mastercard Globe Trotter ⁽¹⁾	47,00 €	-
- Mastercard et Visa Classic ⁽¹⁾	47,50 €	45,00 €
- Carte Eurockéennes (souscription d'avril à juillet) (n'est plus commercialisée en débit immédiat)	47,50 €	45,00 €
- Gold Mastercard et Visa Premier ⁽¹⁾	130,00 €	125,00 €
- World Elite Mastercard et Visa Infinite ⁽¹⁾	-	287,00 €
- Carte internationale (réservée aux clients ex bureaux représentation Suisse) ⁽¹⁾ (n'est plus commercialisée)		
• 1 ^{er} Niveau	85,00 €	-
• 2 ^e Niveau	145,00 €	-

> Fourniture d'une carte avec paiement par crédit renouvelable

- Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin ⁽¹⁾ (2)	47,50 €	45,00 €
- Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin ⁽¹⁾ (2)	130,00 €	125,00 €

> Fourniture d'une carte de débit virtuelle

(carte de paiement à autorisation systématique)

35,00 €

(1) Sont exclues : L'Autre Carte, Mozaïc retrait, Mozaïc Autorisation Systématique et Débit Immédiat, Maestro, Mastercard à autorisation systématique, Libre Service Agence, Libre Service Bancaire et carte Majeur Protégé.

(2) La "Cartwin" est une CARTE DE CRÉDIT, associée à un compte de dépôts et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention "CARTE DE CRÉDIT". Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôts en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

PAIEMENT PAR CARTE

> Paiement par carte en euros ⁽¹⁾ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

GRATUIT

RETRAIT PAR CARTE

> Retrait par carte en euros ⁽¹⁾ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

GRATUIT

> Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en France

2 retraits gratuits/mois
1,00 € à compter du 3^e

• Avec L'Autre Carte

1,00 € à partir du 1^{er} retrait

• Avec Gold, Visa Premier, World Elite ou Infini^{te}

GRATUIT

AUTRES OPÉRATIONS CARTE

> Modification des plafonds de la carte

• En agence

9,00 €

• Sur internet ou depuis l'application « Ma Banque »

GRATUIT

> Envoi de la carte en pli simple

GRATUIT

> Fabrication de carte en urgence livrée en agence

17,50 €

> Commande de carte en urgence (suite à perte ou vol):

• Envoi en France via UPS

81,00 €

• Envoi à l'étranger via UPS

162,00 €

> Réédition du code confidentiel

11,10 €

> Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

GRATUIT

> Frais de mainlevée pour usage abusif

31,90 €

2. VIREMENTS SEPA ⁽²⁾

> Réception d'un virement en euros de l'Espace Économique Européen

GRATUIT

> Réception d'un virement en Euros hors Espace Économique Européen

19,50 €

> Virement émis en interne Crédit Agricole

GRATUIT

> Frais par virement SEPA occasionnel émis sur l'Espace Économique Européen

• En agence (y compris les virements instantanés)

4,20 €

• Sur Internet

GRATUIT

> Frais par virement SEPA occasionnel émis hors Espace Économique Européen

• En agence

0,12 % avec mini de 24,00 €

• Sur Internet

Opération < à 200,00 € = 12,00 €

Opération > à 200,00 € = 0,12 %
avec mini de 24,00 €

(1) Ou en devises équivalentes : Devise Suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009)

(2) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 40)

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> ■ ● Virement permanent hors Crédit Agricole

- Frais de mise en place d'un virement permanent

GRATUIT

- Frais par virement

• En agence

1,18 €

• Sur Internet

GRATUIT

> Frais de recherche sur virement émis ou reçu

16,00 €

3. VIREMENTS INSTANTANÉS SEPA (INSTANT PAYMENT)

Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne
www.credit-agricole.fr/ca-franchecombe

> ● Frais par virement occasionnel

• Vers un compte hors Caisse Régionale

GRATUIT

• Vers un pays hors Espace Économique Européen

Voir tarifs « Opérations bancaires à l'international » p. 30

> Réception d'un virement Instantané SEPA

GRATUIT

Via WERO (ex Paylib) - Application Ma Banque

> Frais par virement occasionnel

GRATUIT

> Réception d'un virement instantané SEPA

GRATUIT

4. VIREMENTS AUTRES

> Virement spécifique de trésorerie

10,00 €

5. AUTRES OPÉRATIONS SUR VIREMENTS

> Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

16,00 €

> Demande de rappel de virement Instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

16,00 €

6. PRÉLÈVEMENTS/TIP SEPA

> Frais de rejet de prélèvement sur contestation client

• En agence (gratuit si CAC)

4,20 €

• Sur Internet

GRATUIT

> ● Frais d'opposition et révocation de prélèvement SEPA

GRATUIT

> ■ ● ● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

GRATUIT

> ■ ● ● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA

GRATUIT

> ■ ● ● Information 1^{er} prélèvement

GRATUIT

> Changement de domiciliation au profit du Crédit Agricole Franche-Comté

GRATUIT

> Blocage d'une liste de prélèvements

GRATUIT

> ■ ● ● Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

GRATUIT

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

7. CHÈQUES

> Paiement d'un chèque	GRATUIT
> ■ ● Remise de chèque(s) sur le compte (valeur J+1 à compter de son inscription sur le compte)	GRATUIT
> Mise à disposition de chéquier en agence	GRATUIT
> Frais d'envoi de chéquier à domicile	
• ● Pli simple	GRATUIT
• Pli suivi contre signature	9,70 €
> Renouvellement automatique de chéquier	GRATUIT
> ● Frais d'opposition sur chèque(s) ou chéquier(s)	17,50 €
> ■ Frais d'émission d'un chèque de banque	14,25 €

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

1. OFFRES PRESTIGE, PREMIUM, ESSENTIEL, EKO

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. À défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
	30 €/mois dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance	16 €/mois dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance	10 €/mois dont 1,00 € correspondant aux cotisations d'assurance
MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT			
	Carte internationale à débit différé Mastercard World Elite ou Visa Infinite	Carte internationale à débit immédiat ou différé Gold Mastercard ou Visa Premier	Carte internationale à débit immédiat ou différé Mastercard Standard ou Visa Classic
Envoi de la carte ou du chéquier en pli simple (sur demande)	Inclus	Inclus	Inclus
Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement SEPA dans l'Espace Économique Européen (EEE) - occasionnel ou permanent	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception d'un virement Instantané non SEPA ou SEPA hors EEE	Illimité	Inclus 10/an	Payant
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽¹⁾	Inclus	Inclus	Inclus
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA,	Inclus	Inclus	Inclus
Émission et réception de virements SEPA	Inclus	Inclus	Inclus
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	Inclus	Inclus	Inclus
Nombre de chèques de banque inclus	Illimité	3/an	1/an
RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE ⁽²⁾			
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel	Illimité	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en euro ⁽³⁾ dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	Illimité	Illimité
Retrait d'espèces en euro ⁽³⁾ ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	Illimité	10/an avec carte Débit Immédiat Illimité avec carte à Débit Différé	Payant
Retrait d'espèce de dépannage dans les agences de la Caisse régionale ⁽⁴⁾	Illimité	Illimité	Illimité
PAIEMENTS PAR CARTE ⁽²⁾			
Paiement par carte en euros dans un pays de l'EEE	Illimité	Illimité	Illimité
Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE	Illimité	10/an avec carte Débit Immédiat Illimité avec carte à Débit Différé	Payant

(1) Sauf gratuité imposée par la loi.

(2) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(3) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

(4) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

	PRESTIGE	PREMIUM	ESSENTIEL
	30 €/mois dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance	16 €/mois dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance	10 €/mois dont 1,00 € correspondant aux cotisations d'assurance
GESTION DU COMPTE			
Tenue de compte	Inclus	Inclus	Inclus
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	Inclus	Inclus	Inclus
E-relevé mensuel	Inclus	Inclus	Inclus
Autorisation de découvert	Sur demande	Sur demande	Sur demande
Prise en charge de commission d'intervention ⁽¹⁾	12/an	3/an	1/an
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	Inclus	Inclus	Inclus
BANQUE AU QUOTIDIEN			
Assurance perte ou vol de moyens de paiement	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus SécuriCompte Premium	Inclus SécuriCompte Plus
SécuriWEB Premium (assurance protection des achats en cas d'incidents de livraison)	Inclus	Inclus	Payant
GARANTIES VOYAGES & LOISIRS			
Remboursement des frais médicaux à l'étranger	Inclus	Inclus	Inclus
Annulation, modification ou interruption de voyage	Inclus	Inclus	Non inclus
Garantie retard de bagages	Inclus	Inclus	Non inclus
Annulation billets de spectacles	Inclus	Non inclus	Non inclus
Garantie neige et montagne	Inclus	Inclus	Assistance neige uniquement
SERVICES EXTRA-BANCAIRES			
Magazine Merci pour l'info en version numérique et accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr	Inclus	Inclus	Inclus
Nombre de demandes au service des Experts de Merci pour l'info	Illimité	Illimité	2/an
Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé Magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	Inclus	Payant	Payant
Mon Sécuricoffre +	50 Go	5 Go	5 Go

(1) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8,00 €/opération et de 80,00 €/mois.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

2. OFFRE EKO (Nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026. Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30/09/2026)

GESTION DU COMPTE		GRATUIT	
> Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes			
> Tenue de compte			
> Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement			
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT			
> Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5,00 €/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.		GRATUIT	
> Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)			
> Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur			
PAIEMENT PAR CARTE⁽¹⁾			
> En euro⁽²⁾ dans un pays de l'EEE		GRATUIT	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT AVEC LA CARTE DE DÉBIT PHYSIQUE EN OPTION			
> Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »			En option : 1,00 €/mois (cotisation carte)
> Païement en euros⁽²⁾ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE).			
> Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus			
> Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros⁽²⁾ ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois		1,00 €/retrait à partir du 4 ^e retrait/mois	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN (EN OPTION)			
> Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1,00 € / mois		En option : 1,00 €/mois	

(1) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

(2) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

3. Offre Eko by CA (Offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

GESTION DU COMPTE

> **Abonnement à des services de banque à distance** (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : **Crédit Agricole en Ligne Vision option virements externes**

> **Tenue de compte**

> **Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS :**

- alerte si solde du compte inférieur à 20,00 €
- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

> **E-relevé mensuel**

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> **Fourniture d'une carte de débit** (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « **Eko Mastercard** » (cotisation carte)

> **Rédition du code confidentiel de la carte** (envoi par courrier ou par SMS)

> **Frais d'opposition** (blocage) **de la carte par la banque**

> **Frais de refabrication de la carte perdue ou volée**

> **Comprenant l'émission d'un virement SEPA** (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent), **la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA**

> **Délivrance d'un chéquier** (sur demande)

2,00 €/mois

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE ⁽¹⁾

> **Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole**

> **Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an**

> **Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an**



L'OFFRE EKO N'INCLUT PAS D'AUTORISATION DE DÉCOUVERT :

le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 € : 22,00 €/chèque

- Montant du chèque supérieur à 50,00 € : 42,00 €/chèque

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées.

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées.

L'offre eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre eko, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(1) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

4. OFFRE CRÉDIT AGRICOLE À DESTINATION DE LA CLIENTÈLE EN SITUATION DE FRAGILITÉ FINANCIÈRE : LE COMPTE À COMPOSER MODULE BUDGET PROTÉGÉ ⁽¹⁾

LE SOCLE

- > Tenue de compte
- > Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
 - Crédit Agricole En Ligne option virement externe
- > Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)
- > Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
- > Information premier prélèvement SEPA
- > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
 - Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
 - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- > Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

- > Ouverture et clôture de compte
- > Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »
- > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1/semaine)
- > Gratuité pour l'ensemble des frais suivants :
 - Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.
- > 2 chèques de banque/mois
- > Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
- > Un changement d'adresse (1/an)
- > Versements d'espèces en agence
- > Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
- > Virements externes automatiques ou ponctuels illimités

1,00 €/mois

12,00 €/an

(1) En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

5. LES COMPTES SERVICES (NE SONT PLUS COMMERCIALISÉS)

COTISATION

> Compte Service Privilège +	10,35 €/mois	124,20 €/an
> Compte Service Prélude	3,00 €/mois	36,00 €/an
> Compte Service Mozaïc - Mozaïc+	2,90 €/mois	34,80 €/an
> Compte Service Initial	3,00 €/mois	36,00 €/an
> Compte Service Initial +	5,00 €/mois	60,00 €/an
> Compte Service Équilibre	6,30 €/mois	75,60 €/an
> Compte Service Équilibre +	6,40 €/mois	76,80 €/an
> Compte Service Sérénité	7,15 €/mois	85,80 €/an
> Compte Service Sérénité Plus	7,45 €/mois	89,40 €/an
> Compte Service Optimum	7,15 €/mois	85,80 €/an
> Compte Service Optimum +	7,45 €/mois	89,40 €/an
> Compte Service Optimum Plus	7,55 €/mois	90,60 €/an
> Package Master (concerne clients ex bureaux représentation Suisse)	13,75 €/mois	165,00 €/an
> Package Master Gold (concerne clients ex bureaux représentation Suisse)	17,50 €/mois	210,00 €/an

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Composez l'offre qui vous convient :

complétez les services essentiels du socle en choisissant les modules dont vous avez besoin.

6. LE COMPTE À COMPOSER (N'EST PLUS COMMERCIALISÉ)

Les services inclus dans le Compte à Composer (selon module(s) souscrit(s)) sont indiqués par le logo CAC ●

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

LE SOCLE

- > Tenue de compte
- > Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)
Crédit Agricole En Ligne option virement externe
- > Frais d'envoi de chéquier en pli simple (pour les renouvellements)
- > Envoi de carte à domicile
- > Forfait des opérations courantes illimitées, comprenant les opérations de virements SEPA, virements instantanés SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
- > Information premier prélèvement SEPA
- > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :
 - Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
 - Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- > Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)
- > Option du CAC : Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an) ⁽¹⁾

2,35 €/mois ⁽¹⁾

28,20 €/an ⁽¹⁾

VOS UNIVERS DE BESOIN

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

	TRANCHES DE DÉCOUVERT POSSIBLES :	PRIX/MOIS	PRIX/AN
Commercialisé à compter du 01/03/17	• de 1 à 500 €	2,30 €	27,60 €
	• de 501 à 1 000 €	3,20 €	38,40 €
	• de 1 001 à 2 000 €	4,10 €	49,20 €
	• de 2 001 à 10 000 €	5,35 €	64,20 €
	> Assurance SécuriCOMPTE Découvert > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert > Ristourne des intérêts débiteurs ⁽²⁾		
Commercialisé jusqu'au 28/02/17	• de 1 à 300 €	1,45 €	12,60 €
	• de 301 à 800 €	2,35 €	28,20 €
	• de 801 à 1 200 €	3,20 €	38,40 €
	• de 1 201 à 2 000 €	4,10 €	49,20 €
	• de 2 001 à 10 000 €	5,45 €	65,40 €
> Assurance SécuriCOMPTE Découvert > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert > Ristourne des intérêts débiteurs ⁽³⁾			

(1) Ce prix n'inclut pas le prix de l'abonnement à la revue Merci pour l'info (détail des tarifs p. 35).

(2) Module souscrit à compter du 01/03/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche saisie.

(3) Module souscrit avant le 01/03/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche saisie.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

MODULE BUDGET ASSURANCES	PRIX/MOIS	PRIX/AN
> Pack Protection	2,10 €	25,20 €
MODULE COMPTE SÉCURISÉ		
> Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : <ul style="list-style-type: none"> • Assurance SécuriCompte Plus ⁽¹⁾ • SécuriCompte Premium ⁽¹⁾ • Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur • Retrait d'espèces de dépannage • Commande de carte urgente • Réédition code confidentiel 	2,90 € Premium : 4,40 €	34,80 € Premium : 52,80 €
MODULE SUIVI @SSURÉ		
> Assurance SécuriWEB ⁽¹⁾	3,20 €	38,40 €
> Assurance SécuriWEB Premium ⁽¹⁾	Premium : 4,00 €	Premium : 48,00 €

RÉDUCTION TARIFAIRE (SOCLE+MODULES+OPTIONS)

Pour toute détention du Compte à Composer (socle+modules),
le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

COTISATION MENSUELLE (SOCLE+MODULES)

	DÉGRESSIVITÉ TARIFAIRE APPLIQUÉE
de 4,10 € à 5,09 €	- 5 %
de 5,10 € à 7,14 €	- 10 %
de 7,15 € à 9,17 €	- 15 %
à compter de 9,18 €	- 20 %
À partir du 2^e Compte à Composer : 50 % de réduction supplémentaire.	

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

1. COMMISSION D'INTERVENTION

> Commission d'intervention

(somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier: présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

Plafond	Nombre	Montant
• Par opération	1	8,00 €
• Par jour	1	8,00 €
• Par mois	10	80,00 €

> **Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base** (droit au compte)

Plafond	Nombre	Montant
• Par opération	1	4,00 €
• Par jour	1	4,00 €
• Par mois	5	20,00 €

> **Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit à l'offre spécifique**
(Voir rubrique "Module Budget Protégé" p.15)

GRATUIT

2. OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

> **Retour de courrier** (client inconnu à l'adresse) **18,40 €**

> **Frais par saisie attribution ou conservatoire** **96,00 €**

> **Frais par saisie administrative à tiers détenteur** **10,00 % du montant dû avec un maxi de 96,00 €**

> **Frais pour paiement d'un chèque émis en situation d'interdiction bancaire** **31,50 €**

> **Ouverture de dossier recouvrement** **GRATUIT**

3. INCIDENTS DE PAIEMENT

> **En cas d'interdiction bancaire :**

• **Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques** **28,00 €**

• **Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision** (loi MURCEF) **14,00 €**

> **Forfait de frais pour chèque rejeté pour défaut de provision**

(comprend les frais appliqués au titre du rejet et de l'envoi d'une lettre d'information préalable - frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

• **Montant du chèque ≤ à 50,00 €** **30,00 €/chèque**

• **Montant du chèque > à 50,00 €** **50,00 €/chèque**

> **Frais d'opposition** (blocage) **de la carte par la banque** **GRATUIT**

> **Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision** ⁽¹⁾ **20,00 €**

> **Frais de non-exécution de virement** (occasionnel ou permanent) **pour défaut de provision** ⁽¹⁾ **14,90 €**

(1) Frais plafonnés au montant de l'opération rejetée, incluant la commission d'intervention et la notification.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> Plafond de frais d'incidents applicable aux clients en situation de fragilité financière n'ayant pas souscrit à « l'Offre spécifique clients fragiles » (voir p. 15) au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants:

- Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision 25,00 €/mois
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
-

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS ⁽¹⁾

1. DÉCOUVERT EN COMPTE

> **Déouvert ponctuel non formalisé** (Taux plafonds calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel)

Taux maximum réglementaire

> **Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé**

GRATUIT

> **Déouvert autorisé**

NOUS CONSULTER

Avec le Compte à Composer, module Maîtrise du Découvert (cf p. 17)

2. CRÉDITS À LA CONSOMMATION

CRÉDIT RENOUELABLE À TAUX VARIABLE OU RÉVISABLE

Le taux débiteur annuel et le TAEG (taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Peuvent être associées au **Crédit Renouvelable Supplétis** :

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur

> **Compte Supplétis**

NOUS CONSULTER

> **Frais de dossier**

GRATUIT

PRÊT AMORTISSABLE À TAUX FIXE - FRAIS DE DOSSIER

Le taux débiteur annuel et le TAEG (taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

> **Crédit à la consommation ≤ 50 000 €**

Maxi 1,00 %

• Avec mini

52,00 €

• Avec maxi

265,00 €

> **Crédit à la consommation > 50 000 €**

Maxi 1,00 %

• Avec mini

373,00 €

• Avec maxi

960,00 €

3. CRÉDITS IMMOBILIERS - FRAIS DE DOSSIER

> **Résidence principale, secondaire ou locative en €**

1,00 %

• Avec mini

400,00 €

• Sauf Épargne Logement et Prêt à Taux 0 %

GRATUIT

• Sauf EcoPTZ

GRATUIT

• Avec maxi pour les prêts PAS

500,00 €

> **Résidence principale, secondaire ou locative en devise**

1,00 %

• Avec mini

485,00 €

> **Assurance emprunteur ⁽²⁾**

NOUS CONSULTER

> **Assurance perte emploi ⁽²⁾**

NOUS CONSULTER

(1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier

(2) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS ⁽¹⁾

4. CAUTIONNEMENTS BANCAIRES

> Mise en place, renouvellement et réexamen de la ligne	84,75 €
> Taux	2,00 % du montant de l'acte
• Montant mini annuel	22,80 €
> Frais d'acte	42,50 € ou 300,00 € selon nature de l'acte
> Frais de renouvellement/prorogation d'un acte existant	42,50 €
> Mainlevée	3,40 €

5. AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS

> Modification du compte à débiter (payeur) ou Modification date d'échéance	32,20 €
> Prise de garantie (selon nature des garanties ; les frais réels seront en outre prélevés au titre de la facturation des organismes externes)	Mini 134,00 €
> Modification ou renouvellement de garantie	158,00 €
> Attestations diverses liées au prêt	7,70 €
> Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
> Réédition d'un tableau d'amortissement	29,80 €
> Décompte de remboursement de prêt ⁽²⁾	32,60 €
> Mainlevée de garantie (selon nature des garanties)	de 67,70 € à 158,00 €
> Duplicata du contrat de prêt	34,60 €
> Transfert de prêt	192,00 €
> Avenant au contrat de prêt	de 67,70 € à 695,00 €

(1) Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

(2) Gratuité pour les décomptes de remboursement d'offres de crédit immobilier DCI émises après le 1^{er} juillet 2016.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

1. ÉPARGNE BANCAIRE

> Transfert de produit d'épargne vers une autre banque (hors Crédit Agricole)	109,00 €
> <input type="radio"/> Mandat épargne (Placement automatisé des excédents de trésorerie)	1,75 €/mois 21,00 €/an

2. PLACEMENTS FINANCIERS

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

> Gestion conseillée (conseils personnalisés sur la gestion de vos valeurs mobilières)	Par trimestre : 78,00 € pour le 1 ^{er} contrat 47,00 € pour le 2 ^e 26,00 € à partir du 3 ^e
> Gestion conseillée option Titres Vifs	150,00 € pour le 1 ^{er} contrat 100,00 € pour le 2 ^e 75,00 € à partir du 3 ^e
> Pôle Bourse	10,00 €/mois
> Transfert de compte titres ordinaire vers une autre banque hors Crédit Agricole	132,00 €
> Transfert PEA vers une autre banque	
• Par ligne de titres cotés	15,00 €
• Par ligne de titres non cotés	50,00 €
• Plafond par transfert	150,00 €
> Transfert de compte titres et PEA vers une autre Caisse Régionale	GRATUIT
> Transfert de titres en dépôts à l'étranger (frais des intermédiaires variables selon le lieu)	NOUS CONSULTER
> Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	18,20 €
> Ouverture - clôture de compte titres et PEA	GRATUIT
> Inscription de titres non cotés	1,20 % maxi 500,00 €
> Mise en nominatif pur	56,70 €
> Mise en nominatif administré	29,60 €

ORDRES DE BOURSE

> Abonnement au service de banque à distance Invest Store Initial	GRATUIT
> Abonnement au service de banque à distance Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres/an	GRATUIT
• Si moins de 12 ordres/an	96,00 €/an
> Frais de courtage sur actions, obligations et ETF, hors frais de marché en sus et variables suivant le lieu d'exécution de l'ordre.	

FRAIS DE COURTAGE BOURSE ⁽¹⁾ :	COMPTE TITRES ORDINAIRE ⁽¹⁾	PEA/PEA-PME ⁽²⁾
FRANCE		
> Internet Invest Store Initial	0,59 % avec mini 7,50 €	0,48 %
> Par téléphone (09 69 39 70 25) ⁽³⁾	1,34 % avec mini 12,80 €	1,18 %
> Internet Invest Store Intégral	Ordre ≤ 1000 € : 0,99 € Ordre > 1000 € : 0,12 %	Ordre ≤ 500 € : 0,48 % Ordre entre 501 et 1 000 € : 0,18 % Ordre > 1 000 € : 0,12 %

(1) Hors frais de marché

(2) Dans la limite de 0.50 % pour les ordres transmis par Internet et 1.20 % par téléphone.

(3) Numéro non surtaxé.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

FRAIS DE COURTAGE BOURSE ⁽¹⁾ :	COMPTE TITRES ORDINAIRE	PEA/PEA-PME ⁽²⁾
ÉTRANGÈRE		
> Internet Invest Store Initial	1,00 % avec mini 30,00 €	0,48 %
> Par téléphone (09 69 39 70 25) ⁽³⁾	1,34 % avec mini 30,00 €	1,18 %
> Internet Invest Store Integral	0,59 % avec mini 30,00 €	0,48 %
> Autres cas de traitement des ordres par services CR		1,20 %
> Ordre de bourse non exécuté		GRATUIT
> Souscription privatisation		GRATUIT
> Souscription/Remboursement parts sociales Crédit Agricole Franche-Comté		GRATUIT
> Achat/vente de Certificats Coopératifs d'Associés (CCA)		1,20 %/plafond 18,75 €
> SRD (Service de Règlement Différé)	0,05 %/jour de portage avec un mini de 9,00 €	
> Souscription d'OPC	Les droits d'entrée et de sortie figurent dans les documents d'information clé pour l'investisseur (DIC) visés par l'Autorité des marchés financiers.	
> Warrant		7,75 €
DROITS DE GARDE TITRES		
Ils sont prélevés annuellement sur la valeur des portefeuilles arrêtés au 31/12 de l'année précédente. Exonération la 1 ^{re} année.		
DROITS DE GARDE DE COMPTE TITRES ET PEA/COMPTE	COMPTE TITRES ORDINAIRE	PEA/PEA-PME ⁽²⁾
> Forfait annuel de base mini/maxi	31,80 €/440,00 €	Maxi 440,00 €
• Commission proportionnelle	0,25 %	
> Détenteurs de l'offre Invest Store Intégrale		GRATUIT
> Parts sociales Crédit Agricole Franche-Comté et Certificats Coopératifs d'Associés (CCA)		GRATUIT
> Compte titres et PEA en Gestion Conseillée		GRATUIT
OPÉRATIONS SUR L'OR		
> Commission sur achats et ventes/ordre		2,20 % avec un mini de 30,00 €
> Conditionnement des pièces (sacs scellés ou écrins)		9,00 €
> Retour des valeurs réputées non conformes		72,00 €

(1) Hors frais de marché.

(2) Dans la limite de 0.50 % pour les ordres transmis par Internet et 1.20 % par téléphone.

(3) Numéro non surtaxé.

SPÉCIAL JEUNES (JUSQU'À 30 ANS INCLUS)

1. MOYENS DE PAIEMENT (COTISATION ANNUELLE)

COTISATION CARTE POUR LES 12/17 ANS INCLUS

> Carte Cirrus Mozaïc de retrait

GRATUIT

> Carte Mastercard Mozaïc Black paiement avec contrôle de solde

GRATUIT

COTISATION CARTE POUR LES 18/25 ANS INCLUS

> - 50 % sur la cotisation des cartes éligibles ⁽¹⁾

COTISATION CARTE POUR LES 26/30 ANS INCLUS

> - 30 % sur la cotisation des cartes éligibles ⁽¹⁾

2. AUTRES OPÉRATIONS SUR MOYENS DE PAIEMENT

> Paiements à l'étranger par carte Mozaïc débit immédiat, Mozaïc Black à contrôle de solde et Mozaïc Black à contrôle de solde Sociétaire ⁽²⁾

GRATUIT

> Retraits en France (distributeurs Crédit Agricole) et à l'étranger par carte Mozaïc débit immédiat, Mozaïc Black à contrôle de solde et Mozaïc Black à contrôle de solde Sociétaire ⁽²⁾

GRATUIT

3. CARTES QUI NE SONT PLUS COMMERCIALISÉES

> Carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc débit immédiat

26,30 €

4. OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

> Offres Essentiel, Premium, Prestige, Compte à Composer (Voir rubrique "Offres groupées de services" p.13 à 18)

	18 et 25 ans inclus	26 et 30 ans inclus
Offres Essentiel ⁽³⁾	3,00 €/mois	6,00 €/mois
Offres Premium ⁽³⁾	5,00 €/mois	9,00 €/mois
Offres Prestige	15,00 €/mois	21,00 €/mois

> Offre Globe Trotter (n'est plus commercialisée depuis le 12/03/2025)

2,00 €/mois

> Pour les jeunes de 18 à 25 ans ⁽⁴⁾

1^{re} année Gratuite

5. IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

> Rejet d'avis de prélèvement

GRATUIT

> Commission d'intervention

Plafond

• Par opération

4,00 €

• Par mois

12,00 €

• Jusqu'à 30 ans inclus: les 3 premiers/mois

GRATUIT

6. CRÉDITS ET DÉCOUVERTS

> Prêts Étudiant/Mozaïc Projet/Permis de conduire

NOUS CONSULTER

> Frais de dossier sur ces prêts

GRATUIT

7. SERVICES DE BANQUE À DISTANCE

> Abonnement Crédit Agricole En Ligne (CAEL): gestion des comptes sur Internet ⁽⁵⁾

GRATUIT

(virements externes Espace Économique Européen, services de bourse Invest Store Initial)

(1) Mastercard classique, Gold, CartWin, Visa Classic, Visa Premier, Mastercard World Elite, Visa Infinite (voir p. 9)

(2) Dans les limites et conditions prévues au contrat

(3) Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans les offres Essentiel et Premium de manière illimitée les frais suivants :

- Retrait d'espèces en devises dans et hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement

- Paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE

(4) Pour la souscription d'une première offre Essentiel ou Premium, déjà client depuis 12 mois et non détenteur d'offres groupées.

(5) Hors coût de votre fournisseur d'accès ou opérateur téléphonique

SPÉCIAL JEUNES (JUSQU'À 30 ANS INCLUS)

8. ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

> Droits de garde de compte titres/compte

- Entre 18 et 25 ans
- Entre 26 et 30 ans

GRATUIT

(Voir rubrique "Épargne et placements" p. 23)

> Abonnement au service Invest Store Intégral pour les - de 35 ans

GRATUIT

9. ORDRES DE BOURSE

Frais de courtage sur actions, obligations et ETF, hors frais de marché en sus et variables suivant le lieu d'exécution de l'ordre.

FRAIS DE COURTAGE BOURSE ⁽¹⁾ :	COMPTE TITRES ORDINAIRE	PEA/PEA-PME ⁽²⁾
FRANCE		
> Internet Invest Store Initial	0,59 % avec mini 7,50 €	0,48 %
> Par téléphone (09 69 39 70 25) ⁽³⁾	1,34 % avec mini 12,80 €	1,18 %
> Internet Invest Store Intégral	Ordre ≤ 1000 € : 0,99 € Ordre > 1000 € : 0,12 %	Ordre ≤ 500 € : 0,48 % Ordre entre 501 et 1 000 € : 0,18 % Ordre > 1 000 € : 0,12 %
ÉTRANGÈRE		
> Internet Invest Store Initial	1,00 % avec mini 30,00 €	0,48 %
> Par téléphone (09 69 39 70 25) ⁽³⁾	1,34 % avec mini 30,00 €	1,18 %
> Internet Invest Store Intégral	0,59 % avec mini 30,00 €	0,48 %

(1) Hors frais de marché.

(2) Dans la limite de 0.50 % pour les ordres transmis par Internet et 1.20 % par téléphone.

(3) Numéro non surtaxé.

SPÉCIAL TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Nous vous proposons cet extrait de la tarification dédié à notre clientèle frontalière suisse.
Pensez à informer votre conseiller de votre situation professionnelle afin de bénéficier de la tarification spéciale travailleurs frontaliers suisses.

1. RAPATRIEMENT DE SALAIRE

> Prélèvement permanent ou occasionnel sur compte euro ou devises - LSV	GRATUIT
• Frais de rejet LSV - Prélèvement permanent ou occasionnel	20,00 €
> Réception d'un virement en CHF (SWIFT)	6,40 €
• Frais de retour de fonds	28,00 €
> Réception d'un virement SEPA en Euros provenant de la Suisse	6,40 €
> Cession de billets de banque en devises (achat au client) < à 100,00 €	6,00 €

2. CHANGE

	FRAIS DE DOSSIER	COMMISSION DE CHANGE
> Vente à terme entre 3 et 12 mois	6,00 €/échéance	
> Flexigain habitat CHF	70,00 €	0,11 % mini 19,00 € maxi 200 €
> Achat/vente de devises au comptant en agence		0,11 % mini 19,00 € maxi 200 €
> Achat/vente via l'application Mon Change ou le site internet monchange.fr		GRATUIT



APPLICATION MON CHANGE

Vos opérations de change à cours connu, consultation de vos comptes en euros et en devises, etc. Découvrez toutes les fonctionnalités en téléchargeant l'appli Mon Change ou en vous rendant sur le site monchange.fr ⁽¹⁾⁽²⁾

3. BANQUE AU QUOTIDIEN

LES OFFRES

> Offre "Elvet"

Une solution pour percevoir votre salaire suisse, à l'issue de la mise en relation avec notre partenaire agréé en Suisse.

Socle commun de l'offre Premium et en plus :

- exonération des frais fixes et variables sur les paiements et retraits hors zone EEE
- réception des virements SEPA reçus de Suisse en illimité

À partir de
5,00 €/mois

> Autres offres : Offre Premium ou Prestige

À partir de
5,00 €/mois ⁽³⁾

TENUE DE COMPTE DEVICES

> Commission de tenue de compte en devises	GRATUIT
> Découvert en compte	Taux au jour le jour + 3,00 %

(1) Tout accès à Internet depuis votre mobile peut faire l'objet d'un surcoût selon votre opérateur et votre forfait mobile.

(2) Le Crédit Agricole Franche-Comté n'est pas responsable de la mauvaise installation des applications, ou d'éventuels bugs causés sur votre mobile suite à leur installation.

(3) Voir rubrique « Offres groupées de services » (p.13 à 18) + tarif jeunes (p 25)

SPÉCIAL TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Nous vous proposons cet extrait de la tarification dédié à notre clientèle frontalière suisse.

Pensez à informer votre conseiller de votre situation professionnelle afin de bénéficier de la tarification spéciale travailleurs frontaliers suisses.

PAIEMENTS PAR CARTE EN SUISSE (EUR OU CHF) ⁽¹⁾

> Frais fixes	0,40 €/paiement
> Frais variables	2,80 % du montant de l'opération, avec un maxi de 50,00 €
> Frais de conversion monétaire si paiement en CHF	L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE)
> Frais de change éventuels si paiement en EUR	Frais de change appliqués par la banque de l'émetteur de l'opération
> Détenteurs de carte Gold Mastercard Débit différé Visa Premier débit différé World Elite Mastercard Visa Infinite	GRATUIT SUR FRAIS FIXES ET VARIABLES

RETRAITS PAR CARTE EN SUISSE (EUR OU CHF) ⁽¹⁾

> Frais fixes	3,00 €/retrait
> Frais variables	2,40 % du montant de l'opération
> Frais de conversion monétaire si retrait en CHF	L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE)
> Frais de change éventuels si retrait en EUR	Frais de change appliqués par la banque de l'émetteur de l'opération
> Détenteurs de carte Gold Mastercard Débit différé Visa Premier débit différé World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT SUR FRAIS FIXES ET VARIABLES

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

1. PAIEMENTS PAR CARTE

> Paiement par carte en euros dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ⁽¹⁾	GRATUIT
> Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	0,40 €/paiement
• Frais variables	2,80 % du montant de l'opération (avec un maxi de 50,00 €)
• Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	
> Autres paiements par carte ⁽³⁾	
• Frais fixes	0,40 €/paiement
• Frais variables	2,80 % du montant de l'opération (avec un maxi de 50,00 €)
• Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	
> Détenteurs de carte Gold Mastercard Débit différé Visa Premier débit différé World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT SUR FRAIS FIXES ET VARIABLES

2. RETRAITS PAR CARTE

> Retrait d'espèces par carte en euros dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	GRATUIT
- Retrait d'espèces dans un distributeur automatique de billets	
- Retrait CASH au guichet (hors Crédit Agricole)	
• Frais fixes	3,81 €/retrait
• Frais proportionnels	0,47 %/retrait (avec un maxi de 6,80 €)
> Autre retrait par carte (hors devise Euro ou hors EEE) ⁽³⁾	
- Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	3,00 €/retrait
• Frais variables	2,40 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	
- Autres retraits d'espèces par carte ⁽³⁾	
• Frais fixes	3,00 €/retrait
• Frais variables	2,40 % du montant de l'opération
• Frais de conversion monétaire ⁽²⁾	
- Retrait CASH au guichet (hors Crédit Agricole)	
• Frais fixes	4,00 €/retrait
• Frais proportionnels	2,85 % du montant de l'opération
> Détenteurs de carte Gold Mastercard Débit différé Visa Premier débit différé World Elite Mastercard - Visa Infinite	GRATUIT SUR FRAIS FIXES ET VARIABLES

(1) Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou Leu roumain (conformément au règlement européen N°924/2009).

(2) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).

(3) Opération de paiement hors champ d'application du règlement européen N°924/2009 du 16 septembre 2009.

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

3. VIREMENTS

VIREMENTS ÉMIS SUR L'ÉTRANGER	COMMISSION DE GESTION	COMMISSION DE CHANGE
SAISIE EN AGENCE		
> Virement en euros hors Espace Économique Européen	0,12 % mini 24,00 €	-
+ Frais de SWIFT	9,50 €	-
> Virement en autres devises	0,12 % mini 24,00 €	0,11 % mini 19,00 €
+ Frais de SWIFT	9,50 €	
> Commission transfert : frais à la charge du donneur d'ordre	Forfait 47,00 €	
> Frais d'amendement	Forfait 44,00 €	
SAISIE PAR LE CLIENT		
Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne www.credit-agricole.fr/ca-franchecomte ou l'application ma banque ^{(1) (2)}		
> Virement en euros hors Espace Économique Européen	Si virement < 200,00 € = 12,00 € Si virement > 200,00 € = 0,12 % mini 24,00 €	-
+ Frais de SWIFT	GRATUIT	-
> Virement en autres devises	Si virement ≤ 200,00 € = 12,00 € Si virement > 200,00 € = 0,12 % mini 24,00 €	Si virement ≤ 200,00 € = 9,50 € Si virement > 200,00 € = 0,11 % mini 19,00 € maxi 200,00 €
+ Frais de SWIFT	GRATUIT	GRATUIT
> Commission transfert : frais à la charge du donneur d'ordre	0,15 % avec un mini de 15,50 €	
RAPATRIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER		
> Virement en euros hors Espace Économique Européen	19,50 €	-
> Virement en autres devises	19,50 €	0,11 % mini 19,00 €
> Frais de retour de fonds	28,00 €	

(1) Services gratuits, hors coût de communication téléphonique et hors coût d'abonnement facturé par votre fournisseur d'accès Internet.

(2) Tout accès à Internet depuis votre mobile peut faire l'objet d'un surcoût selon votre opérateur et votre forfait mobile.

OPÉRATIONS BANCAIRES À L'INTERNATIONAL

4. CHÈQUES

CHÈQUES ÉMIS SUR L'ÉTRANGER	COMMISSION DE GESTION	COMMISSION DE CHANGE
> Libellé en euros + Frais de SWIFT	0,20 % mini 92,00 € 9,00 €	- -
> Libellé en autres devises + Frais de SWIFT	0,20 % mini 92,00 € 9,00 €	0,11 % mini 19,00 € 9,00 €
ENCAISSEMENTS CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER CRÉDIT IMMÉDIAT (SAUF BONNE FIN)	COMMISSION DE GESTION	COMMISSION DE CHANGE
> Chèque libellé en euros	0,20 % mini 92,00 €	-
> Chèque libellé en autres devises	0,20 % mini 92,00 €	0,11 % mini 19,00 €
> Chèque inférieur à 100,00 €	16,80 €	-
> Impayé chèque sauf bonne fin	Forfait 46,00 €	
ENCAISSEMENTS CHÈQUES PAYABLES À L'ÉTRANGER CRÉDIT DIFFÉRÉ	COMMISSION DE GESTION	COMMISSION DE CHANGE
> Chèque libellé en euros + Frais d'envoi	0,20 % mini 92,00 € 34,00 €	- -
> Chèque libellé en autres devises + Frais d'envoi	0,20 % mini 92,00 € 34,00 €	0,11 % mini 19,00 € -
> Impayé chèque crédit différé	Forfait 46,00 €	

5. LE CHANGE

	COMMISSION DE GESTION	COMMISSION DE CHANGE
> Frais sur petits ordres:		
• Commande de billets de banque en devises (vente au client) < à 150,00 €	6,00 €	-
• Cession de billets de banque en devises (achat au client) < à 100,00 €	6,00 €	-

6. DIVERS

	COMMISSION DE GESTION	COMMISSION DE CHANGE
> Avis d'opéré	3,50 €	-
> Prélèvement Permanent ou Occasionnel sur compte euro ou devises – LSV	2,30 €	-
• Frais de rejet LSV - Prélèvement Permanent/occasionnel	20,00 €	-
> Achat/vente de devises au comptant en agence ou via Mon Change		0,11 % mini 19,00 € maxi 200,00 €
> Frais de tenue de compte en devises	1,50 €/mois	
> Découvert en compte	taux au jour le jour + 3,00 %	-
> Frais de recherche simple ⁽¹⁾	45,00 €	-
> Frais de recherche complexe ⁽¹⁾	sur devis	-
> Frais d'attestation	25,00 €	-

(1) Spécifique aux opérations à l'international.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

1. ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

> Assurance complémentaire santé

[NOUS CONSULTER
\(devis sur Internet\)](#)

> Garantie des accidents de la vie (fonction de la composition de la famille)

[NOUS CONSULTER
\(devis sur Internet\)](#)

> Téléassistance

[NOUS CONSULTER](#)

> Assurance dépendance

[NOUS CONSULTER](#)

> Assurance décès

[NOUS CONSULTER](#)

> Assurance obsèques

[NOUS CONSULTER](#)

2. ASSURANCES POUR VOS BIENS

> Assurance Automobile et 2 roues

[NOUS CONSULTER
\(devis sur Internet\)](#)

> Assurance multirisques Habitation, Garantie Locative, Télésurveillance, Téléassistance

[NOUS CONSULTER
\(devis sur Internet\)](#)

> Assurance Tous Mobiles

[NOUS CONSULTER](#)

3. ASSURANCES DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN

> ● **SécuriCOMPTE**- Assurance perte et vol des moyens de paiement ⁽¹⁾/ compte

• Standard (Protection vol)	2,00 €/mois	24,00 €/an
• Premium	4,20 €/mois	50,40 €/an
• Haut de gamme ⁽¹⁾	4,85 €/mois	58,20 €/an

> ● **SécuriWEB** ⁽¹⁾/compte

• Standard	1,25 €/mois	15,00 €/an
• Premium	2,50 €/mois	30,00 €/an

> ● **SécuriTRÉSORERIE** (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/03/2017 ⁽¹⁾/compte (selon la tranche du découvert)

Pour les découverts ouverts jusqu'au 28/02/2017

de 1,35 € à 3,00 €/mois
de 16,20 € à 68,04 €/an

Pour les découverts ouverts à compter du 01/03/2017

de 2,00 € à 3,00 €/mois
de 24,00 € à 68,04 €/an

4. ASSURANCE POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

> La protection juridique

[NOUS CONSULTER](#)

5. ASSURANCE EMPRUNTEUR

> Assurance emprunteur

[NOUS CONSULTER](#)

(1) Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, régie par le code des Assurances.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : MENTIONS LÉGALES

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07024000 (www.orias.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris CEDEX 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris CEDEX 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

Les contrats d'assurance dommages

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris
Les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance.

Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 €

entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.

Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance », « Assistance Obsèques » et « Assurance Dommages ».

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr).

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.

Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (garantie frais de santé), Chubb Européen Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique) NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000 €, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Les prestations d'assistance des contrats « Assistance Obsèques ».

SUCCESSION

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025 ⁽¹⁾

> MINEURS

GRATUIT

> MAJEURS

• Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €

GRATUIT

• Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €

- En cas de justificatif par l'héritier de sa qualité d'héritier ⁽²⁾

Succession non complexe ⁽³⁾	GRATUIT
Succession complexe ⁽³⁾	1,00 % du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850,00 €

BON À SAVOIR

Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

(1) Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

(2) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

(3) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1^{er} de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants,
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

AUTRES SERVICES

MON SÉCURICOFFRE+

> 5 Go ^{(1) (2)}	3,00 €/mois
> 50 Go ⁽¹⁾	5,00 €/mois

MAGAZINES

<p>> Merci pour l'info Prestige (version numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès illimité au service “ Les experts de Merci pour l'info ” • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents) 	48,00 €/an
<p>+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile</p>	38,08 €/an
<p>> Merci pour l'info Premium (version numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès illimité au service “ Les experts de Merci pour l'info ” • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique 	18,00 €/an
<p>+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile</p>	38,08 €/an
<p>> Merci pour l'info Essentiel (version numérique)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accès au service “ Les experts de Merci pour l'info ” : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique 	12,00 €/an
<p>+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile</p>	38,08 €/an
<p>> Santé Magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)</p>	31,60 €/an
<p>> Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)</p>	22,90 €/an
<p>> Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)</p>	27,90 €/an
<p>> Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)</p>	23,90 €/an
<p>> + de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)</p>	19,90 €/an
<p>> Parents (Abonnement de 6 n°/an précédé de 1 n° offert)</p>	18,90 €/an
<p>> Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)</p>	49,80 €/an

Service clients Uni-Médias :

pour toute question relative aux publications, **Numéro Cristal : 09 69 32 34 40** (appel à tarification banalisée, non surtaxé). Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS Filiale Presse du Groupe Crédit Agricole SA : 22 rue Letellier 75739 Paris CEDEX 15 .

La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

(1) Conditions en vigueur au 02/06/2025.

(2) Offre réservée aux clients des Caisses régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

RÉSOLUTION D'UN LITIGE

EN PREMIER RECOURS AMIABLE : VOTRE AGENCE ET LE SERVICE CLIENT

VOTRE AGENCE :

Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements souhaités sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations. Vous pouvez lui faire part de votre réclamation à l'oral (par exemple : au cours d'un entretien en agence avec votre conseiller ou par téléphone) ou par écrit (par exemple : par courrier à l'adresse postale de votre agence). Dans le cas où vous avez formulé votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit.

LE SERVICE CLIENT :

Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse Crédit Agricole Franche-Comté, Service Réclamations Clients, 11 avenue Elisée CUSENIER, 25084 BESANÇON CEDEX 9 ou par mail à service.reclaclients@ca-franchecomte.fr.

Nous accusons réception par écrit de votre réclamation écrite dans un délai maximal de 10 jours ouvrables à compter de son envoi. Nous nous engageons également à vous tenir informé dans **un délai de 10 jours ouvrés**. Si votre réclamation est de nature complexe ou nécessite l'intervention de filiales ou partenaires du Groupe Crédit Agricole, nous vous apportons une réponse dans **un délai maximal de 2 mois** à compter de son envoi.

LES CAS PARTICULIERS :

- Si la réclamation écrite porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse écrite dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation écrite porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance, vous pouvez contacter le Service Réclamations de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
 - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Pacifica - Service Consommateurs 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris CEDEX 15
 - Concernant les contrats assurés par Predica :
 - pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris CEDEX 15
 - pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCE - Service RéclamationTSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq CEDEX
 - Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA - Service Réclamations - 53 Rue la Boétie - 75008 PARIS ou à reclamations.camca@ca-camca.fr

À compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevez un accusé de réception dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** et une réponse écrite à votre réclamation écrite au plus tard dans un délai de **2 mois**.

EN DERNIER RECOURS AMIABLE : LE MÉDIATEUR

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous pouvez saisir gratuitement et par écrit l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). À compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse Régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

RÉSOUTRE UN LITIGE

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée), à compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

LE MÉDIATEUR BANCAIRE : Sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur bancaire peut être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produit d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par voie électronique : sur le site internet du médiateur (www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr) ou par mail à l'adresse suivante : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr

- soit par voie postale : Monsieur Xavier de Kergommeaux - Médiateur de la consommation - 68 avenue d'Iéna - 75116 PARIS

LE MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF) : Sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du service client de votre Caisse régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers peut être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-demediation/vous-voulez-deposer-une-demande-demediation> ou en scannant le QR code ci-dessous, ou encore par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris CEDEX 2.



LE MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE : Sous réserve que, vous n'avez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence ou du service client de votre Caisse régionale (ou du Service Réclamations de la compagnie d'assurance concernée) par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de l'Assurance peut être saisi par écrit pour tout litige relatif à la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance (hors commercialisation) : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris CEDEX 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediationassurance.org.

GLOSSAIRE DES SERVICES LES PLUS REPRÉSENTATIFS RATTACHÉS À UN COMPTE DE PAIEMENT

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

TENUE DE COMPTE

L'établissement tient le compte du client.

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN EURO DANS LA ZONE EURO À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

GLOSSAIRE DES SERVICES LES PLUS REPRÉSENTATIFS RATTACHÉS À UN COMPTE DE PAIEMENT

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

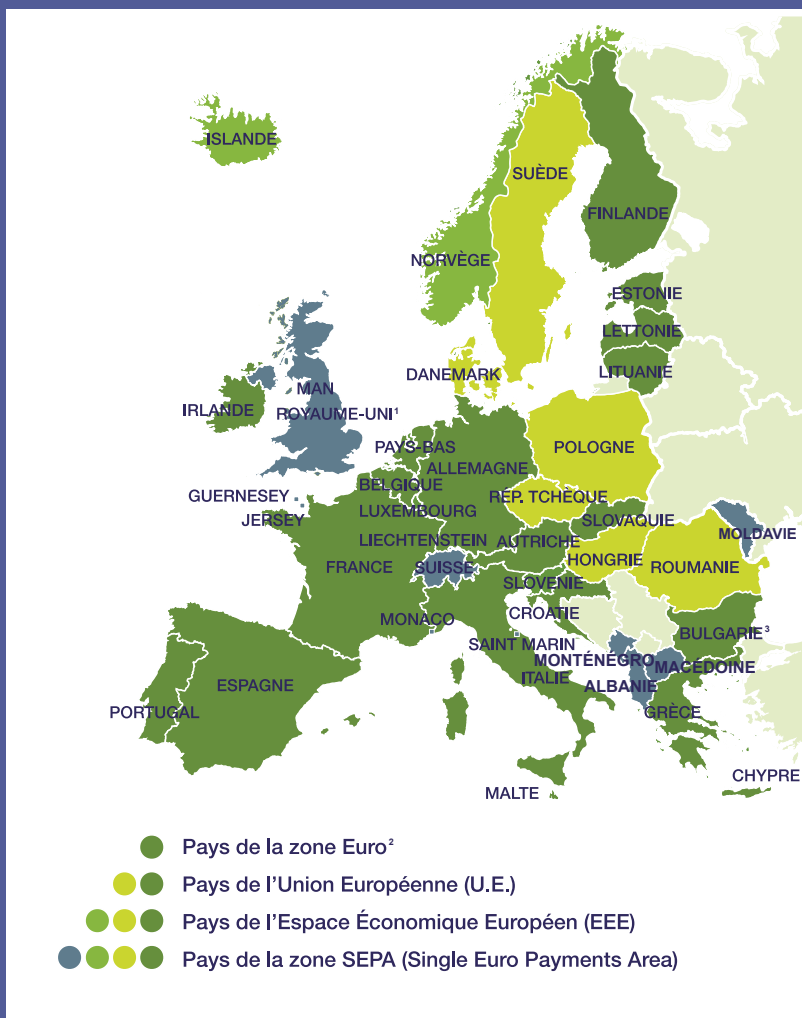
PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



(1) Le Royaume-Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 01/02/2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

(2) Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

(3) La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

Le Vatican et Andorre ont intégré la Zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.



MA BANQUE

Suivez votre compte et gérez votre budget sur votre smartphone. ^{(2) (3)}



PACIFICA

Déclarez un sinistre en quelques minutes depuis votre smartphone. ^{(2) (3)}



MON CHANGE

Vos opérations de change à cours connu, consultation de vos comptes en euros et en devises, etc. ^{(2) (3)}



CA BOURSE

Suivez vos portefeuilles boursiers en toute liberté depuis votre smartphone. ^{(2) (3)}

ASSISTANCE

(agence en ligne)
du lundi au samedi matin

**BANQUE
AU QUOTIDIEN**
03 84 24 51 51 ^{(4) (5)}

**CRÉDIT
AUTO/CONSO**
03 84 24 33 33 ^{(4) (5)}

ASSURANCE

(agence en ligne)
du lundi au samedi matin

PARTICULIERS
03 84 24 30 30 ^{(4) (5)}

PROFESSIONNELS
03 81 84 83 95 ^{(4) (5)}

AGENCE

(agence en ligne)
du lundi au samedi matin

SUCCESSIONS
03 84 24 85 93 ^{(4) (5)}

SÉPARATIONS
03 81 82 00 09 ^{(4) (5)}

MAJEURS PROTÉGÉS
03 81 82 66 18 ^{(4) (5)}

FRONTALIÈRE
03 81 21 00 41 ^{(4) (5)}

#SOS CARTE

7j/7, 24h/24

Carte bancaire bloquée, volée, perdue
09 69 39 92 91 ^{(5) (6)}



Suivez l'actualité du Crédit Agricole Franche-Comté sur Facebook, X, Instagram, LinkedIn, YouTube. ^{(1) (2)}

Document informatif à vocation non-publicitaire

(1) Services gratuits, hors coût de communication téléphonique et hors coût d'abonnement facturé par votre fournisseur d'accès Internet. (2) Tout accès à Internet depuis votre mobile peut faire l'objet d'un surcoût selon votre opérateur et votre forfait mobile. (3) Le Crédit Agricole Franche-Comté n'est pas responsable de la mauvaise installation des applications, ou d'éventuels bugs causés sur votre mobile suite à leur installation. (4) Prix d'un appel local. (5) Appel susceptible d'être enregistré. Appel non surtaxé, coût selon opérateur. (6) Offre soumise à conditions et réservée aux clients du Crédit Agricole. Voir les services proposés selon les cartes éligibles, et les conditions de tarification des services, dans les Caisses régionales participantes.

11/2025 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Franche-Comté, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de Crédit - Siège social: 11 Avenue Elisée Cusenier, 25084 Besançon CEDEX 9 - Tél.: 03 81 84 81 84 - Fax: 03 81 84 82 82 - www.credit-agricole.fr/ca-franchecomte - Immatriculée sous le numéro d'identification 384 899 399 RCS Besançon - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance sous le n° ORIAS 07 024 000 - Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 25012022000000009 délivrée par la CCI de Saône-Doubs, bénéficiant de Garantie Financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris.

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution: 4 Place de Budapest - CS 92459, 75436 Paris CEDEX 09. Voir le site: www.banque-france.fr Contrôlée par Crédit Agricole S.A.: 12 place des États-Unis - 92127 Montrouge CEDEX. Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers: 17 place de la Bourse 75082 Paris CEDEX 02.

